

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 24/10/2024 - B2024/056438 - 2001 B 02213 - 437 966 799 - ALPHA AUDIT ET
CONSEIL

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2022 12			Exercice N-1 30/06/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	11 774	10 914	861	1 933	1 072	55.47
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	11 774	10 914	861	1 933	1 072	55.47
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	79 865		79 865	11 100	68 765	619.50
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	133 404	18 075	115 329	188 342	73 013	38.77
	Autres créances	95 862		95 862	73 346	22 516	30.70
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	13 036		13 036	19 822	6 786	34.23
	Charges constatées d'avance (3)	2 807		2 807	2 807		
	Total III	324 975	18 075	306 900	295 417	11 483	3.89
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	336 749	28 989	307 760	297 350	10 411	3.50

certifié conforme à l'original.

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2022	12	Exercice N-1 30/06/2021	12	Ecart N / N-1	
		Euros				%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 8 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	8 000		8 000			
	Réserves						
	Réserve légale	800		800			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 427		1 171		256	21.89
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	26 339		54 256		27 917	51.45
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	36 567		64 227		27 661	43.07
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	37 686		31 454		6 232	19.81
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	183 081		134 634		48 448	35.98
	Dettes fiscales et sociales	40 603		47 231		6 629	14.03
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	923		1 303		380	29.15
	Total IV	271 194		233 122		38 071	16.33
Ecart de conversion passif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		307 760		297 350		10 411	3.50

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

271 194 233 122

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2022 12			Exercice N-1 30/06/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	285 265		285 265	444 339		159 074	35.80
Chiffre d'affaires NET	285 265		285 265	444 339		159 074	35.80
Production stockée			68 765	60 680		129 445	213.32
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			19 089	9 550		9 539	99.88
Autres produits				1		1	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			373 119	393 210		20 091	5.11
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			247 683	234 004		13 678	5.85
Impôts, taxes et versements assimilés			1 874	1 132		742	65.54
Salaires et traitements			71 644	65 381		6 263	9.58
Charges sociales			13 558	11 823		1 735	14.67
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 072	718		354	49.30
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			6 300	11 550		5 250	45.45
Dotations aux provisions							
Autres charges			0	1		1	70.24
Total des Charges d'exploitation (II)			342 132	324 610		17 522	5.40
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			30 987	68 600		37 613	54.83
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2022	12	30/06/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		30 987		68 600	37 613	54.83
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				127	127	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII				127	127	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				127	127	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		4 648		14 217	9 569	67.31
Total des produits (I+III+V+VII)		373 119		393 210	20 091	5.11
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		346 780		338 954	7 826	2.31
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		26 339		54 256	27 917	51.45

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal



ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	8.0000	1 000			1 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	131 898
Dettes fiscales et sociales	9 584
Total	141 483

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 807
Total	2 807
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	8 900
Total	8 900

ALPHA AUDIT ET CONSEIL
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 Euros
Siège social : 31 rue Antoine Roybet
69740 GENAS
437 966 799 R.C.S. LYON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 30 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux
Et le 30 novembre,

La société ALPHA COMPTA LYON EST¹, associée unique représentée par *Monsieur Gilles GALLEGO*,

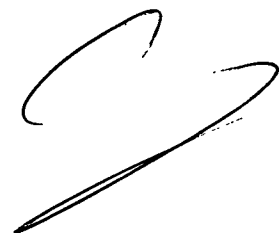
A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le **30 JUIN 2022** ont été établis par Monsieur GILLES GALLEGO, gérant non Associé.
- Les comptes annuels de l'exercice et le rapport de gestion ont été adressés à l'Associée Unique, dans les cinq mois de la clôture de l'exercice clos le **30 JUIN 2022**.
- L'inventaire a été tenu à la disposition de l'Associée Unique au siège social.
- Le rapport spécial établi par **Monsieur Gilles GALLEGO**, cogérant non Associé, relate les conventions visées à l'article L 223-19 du code du commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

A PRIS LES DECISIONS CI-APRES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le **30 JUIN 2022**,
- Affectation du résultat,
- Constatation des conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce.
- Constatations des dépenses et charges non déductibles conformément à l'article 223 quater du C.G.I.
- Pouvoirs pour formalités.

¹ ALPHA COMPTA LYON EST – SARL au capital de 340.000 euros ayant son siège social à GENAS (69740)
31 rue Antoine Roybet, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 788 935 385



PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le **30 JUIN 2022**, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés. L'Associée Unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Associée Unique donne au gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 26 339,21 euros de la façon suivante :

- 26 000 à titre de dividendes à l'associé unique
- 339,21 euros au poste « autres réserves ».

L'Associée Unique confirme en outre que les distributions intervenues au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

EXERCICE CLOS AU	MONTANT
30 06 2021	54 000 €
30 06 2020	40 000 €
30 06 2019	150 000 €

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L.223-19 du Code du Commerce, l'Associée Unique rappelle les conventions réglementées qui ont été passées ou renouvelées par lui, directement ou indirectement, durant l'exercice, lesquelles seront portées au registre des décisions de l'Associée Unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Associée Unique prend acte qu'au cours de l'exercice écoulé, aucune somme n'a été réintégrée dans le résultat fiscal au titre de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

CINQUIEME DECISION

L'Associée Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal, en vue d'effectuer toute formalité légale de publicité.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé l'Associée Unique, et consigné sur le registre de ses décisions.

P° L'Associée Unique,
Monsieur Gilles GALLEG0



ALPHA AUDIT ET CONSEIL
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 Euros
Siège social : 31 rue Antoine Roybet
69740 GENAS
437 966 799 R.C.S. LYON

ANNEXE AU PROCES VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 30 NOVEMBRE 2022
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

Conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce

CONVENTION AVEC MONSIEUR GILLES GALLEGO – gérant

- Il a alloué à Monsieur Gilles GALLEGO, cogérant, une rémunération à hauteur de 30.000 € au titre de l'exercice.

La société a pris en charge ses frais de voyages et déplacements sur justificatifs.

Le compte courant de Monsieur Gilles GALLEGO, cogérant, ouvert dans les livres de la société, s'élevait à la clôture de l'exercice, à la somme de 37 686 euros et n'a pas été rémunéré.

La gérance,
Monsieur Gilles GALLEGO

